



COMITÉ DE JUMELAGE DE CHÂTENAY MALABRY

7 avenue de la Division Leclerc

92290 Châtenay-Malabry

Tel: 01 46 61 58 96

jumelage@chatenay-malabry.fr

www.chatenay-malabry.fr/cours-de-langues

www.facebook.com/JumelageChatenay

www.instagram.com/jumelagechatenay

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX COURS DE CONVERSATION ANGLAISE ADOLESCENTS (de la 6^{ème} à la 2^{nde}) Session 2023/2024

Je, soussigné(e), NOM.....Prénom.....

souhaite inscrire **mon enfant**,

NOM..... Prénom.....

Sexe : masculin féminin

aux cours de conversation anglaise dispensés par le Comité de Jumelage de Châtenay-Malabry.

Pour l'année 2023/2024, mon enfant est inscrit en (*indiquer la classe*) :

6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème} 2^{nde}

- **Pour les nouveaux inscrits** les créneaux sont à choisir en fonction de la classe dans laquelle l'enfant est inscrit à l'école
- **Pour les réinscriptions** des ados inscrits en 2022/2023, merci de tenir compte des recommandations éventuelles de notre professeur d'anglais.

Le Comité de Jumelage ouvrira les cours seulement si le nombre d'inscrits est suffisant.

Tina			
6^{ème}	lundi	18h30 – 19h30	<input type="checkbox"/>
	mercredi	18h00 – 19h00	<input type="checkbox"/>
5^{ème}	mardi	18h30 – 19h30	<input type="checkbox"/>
	jeudi	18h30 – 19h30	<input type="checkbox"/>
Ramya			
4^{ème} / 3^{ème}	mardi	18h00 – 19h00	<input type="checkbox"/>
3^{ème} / 2^{nde}	mardi	19h00 – 20h00	<input type="checkbox"/>

Merci de bien vouloir cocher les cases ci-dessous :

- J'ai pris connaissance du **règlement intérieur** des cours de langues dispensés par le Comité de Jumelage et je l'accepte.
- Autorisation droit à l'image :
J'autorise le Comité de Jumelage à utiliser les **photos** prises pendant les activités organisées par le Comité de Jumelage.
- J'ai pris connaissance que pour certains cours, le professeur demandera éventuellement aux apprenants l'**achat** d'un ouvrage (le prix de cet ouvrage n'est pas compris dans les frais d'inscription).
- Je souhaite recevoir une **attestation d'inscription** aux cours de langues, qui sera délivrée en novembre 2023.

Fait à Châtenay-Malabry, le :

Signature: